



B.P. 263 Bafoussam (Cameroun)  
Tél. (237) 699 003 139/699 634 739  
[www.diocesedebafoussam.cm](http://www.diocesedebafoussam.cm)  
Email: [eveche.bafoussam@yahoo.fr](mailto:eveche.bafoussam@yahoo.fr)

N/Réf: EV/DW/149/05/2019

## **Attestation de changement de Dénomination**

Je soussigné, S.E Mgr Dieudonné WATIO, Evêque de Bafoussam, Atteste :

-Que la congrégation des Sœurs des Sacré-Cœurs de Jésus et de Marie fut fondée par Monseigneur Paul BOUQUE, alors vicaire apostolique de Fouban. Ce dernier voulait avoir des religieuses autochtones qui s'occuperaient de l'apostolat dans le Vicariat apostolique de Fouban qui devint en 1955 le diocèse de Nkongsamba.

-Que la Maison-mère (ou le siège) de la Congrégation des Sœurs des Sacré-Cœurs de Jésus et de Marie a été toujours à Dschang. Par conséquent, après la création du diocèse de Bafoussam le 5 Février 1970 par détachement des territoires du diocèse de Nkongsamba, le siège de ladite Congrégation se trouva désormais sous la juridiction de l'évêque de Bafoussam.

-Que le 21 février 1986, la Congrégation de Sœurs des Sacré-Cœurs de Jésus et de Marie changea de dénomination et prit le nom de « Filles de la Sainte Famille de Bafoussam ». Ce changement approuvé par Mgr André WOUKING, alors évêque de Bafoussam, fut motivé par le fait que le fondateur avait donné comme modèle à la congrégation, la Sainte Famille de Nazareth. C'est donc en réponse aux aspirations du fondateur que l'appellation « Filles de la Sainte Famille » a été adoptée (*cf. Historique de la spiritualité de la congrégation des Filles de la Sainte Famille*).

-Que conformément aux dispositions du Code de 1983 et dans la fidélité à son charisme, la Congrégation des Filles de la Sainte Famille de Bafoussam a revu ses Constitutions qui ont été approuvées par nous-mêmes par décret EV/WD/101/04. 2013 du 25 Avril 2013.

-Que de ce fait, la Congrégation des Filles de la Sainte Famille de Bafoussam est un Institut religieux de droit diocésain qui jouit de la personnalité juridique canonique.

En foi de quoi la présente attestation est établie pour servir et valoir ce que droit.

Pièces jointes

- Historique de la spiritualité des Filles de la Sainte Famille
- Décret d'approbation des constitutions de la congrégation de des Filles de la Sainte Famille de Bafoussam



**+Dieudonné WATIO**

*Dieudonné Watio*  
Evêque de Bafoussam